



VOL. V.—No. 47.

MONTREAL, JEUDI, 19 NOVEMBRE 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00  
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

### L'ESPRIT DE DESUNION

Ceux qui croient que l'union des partis politiques de notre province, dans une idée de défense commune à Ottawa, est une impossibilité, une chimère, tirent de nos dernières disputes un argument dont nous ne pouvons nier la plausibilité. Nous voulons parler des discussions sur l'amnistie, ravivées par le procès de Lépine.

Sur le fond même de la question, le sentiment public est unanime dans la province de Québec : nous réclamons tous l'amnistie pour nos compatriotes du Manitoba. Mais que de divergences, que de récriminations sur les détails !

Jugeons un peu froidement ce qui vient de se passer. Voici M. Chapleau qui, sur les instances des amis des Métis, consent à défendre gratuitement Lépine et ses compagnons, fait le voyage à ses frais, et sacrifie pour cela les mille ou douze cents piastres que devaient lui rapporter les assises criminelles à Montréal, lui, pauvre, n'ayant que sa profession pour vivre. M. Chapleau, par son immense talent et par son ardeur dans les luttes politiques, a accumulé bien des animosités sur sa tête ; mais, enfin, il faisait là un sacrifice personnel, c'est indéniable, et il se mettait au service d'une cause pour laquelle nous professons tous les mêmes sympathies : il semble donc que, pour ce fait particulier au moins, il avait droit de compter sur la bienveillance de ses adversaires comme de ses partisans. Car si les sentiments de justice doivent conserver leur empire sur les esprits et les cœurs en dépit de l'organisation systématique des partis, c'est dans les choses où les partis ne diffèrent pas d'opinions que cet empire doit surtout se faire sentir. Mais qu'est-il arrivé ?

D'abord, on a dit que M. Chapleau n'allait au Manitoba que pour refaire sa popularité compromise. Le reproche est difficile à apprécier pour qui ne possède pas le secret de sonder les reins et les consciences.

Puis, lorsque Lépine a été condamné, on s'est empressé de dire qu'il avait été mal défendu, à preuve que Naud et Lagimodière, qui n'ont pas eu tant d'éloquence à leur service, ont eu cependant un sort moins funeste, — et que M. Chapleau avait laissé condamner Lépine afin d'embarrasser le cabinet d'Ottawa, ce qui appert par le soin qu'il a pris de ne pas prouver l'existence *de facto* du gouvernement de Riel.

Nous faisons cette récapitulation, non pour le simple plaisir de signaler tant d'inexactitudes et de constater que M. Chapleau a défendu et sauvé Naud et Lagimodière après avoir défendu Lépine, qu'il a eu bien soin de prouver l'existence *de facto* du gouvernement provisoire, que sa réputation d'avocat criminaliste est si bien établie qu'un accusé défendu par lui peut toujours se dire : Si je ne suis pas acquitté, c'est que je ne pouvais l'être ; — nous rapportons ces faits simplement pour montrer les injustices d'un esprit de parti mal entendu et pour faire voir combien nous sommes éloignés des sentiments généreux et patriotiques sans lesquels l'union entre nous est impossible.

Jamais question n'a obtenu une égale unanimité des esprits et, par un contraste désolant, créé autant de division entre les personnes. L'exemple que nous venons de citer n'est peut-être pas le plus frappant. Que dire de cette étrange ambition de mettre Sir George Cartier au *pilori* par le moyen de cette affaire de l'amnistie ? Etait-

ce bien le moment de récriminer et de prodiguer les attaques passionnées et évidemment injustes contre la mémoire de ce grand homme ? Voulait-on à tout prix repousser le concours des conservateurs par cet acharnement contre l'homme qu'ils vénéraient ?

Et, d'un autre côté, comment les conservateurs ont-ils répondu à ces attaques ? En accusant les membres bas-canadiens du ministère de ne vouloir pas accorder l'amnistie. C'était répondre à une injustice par une autre injustice, car nos représentants dans le cabinet fédéral sont tellement intéressés à obtenir l'amnistie que nous ne pouvons leur supposer de mauvais vouloir, quand même, ce qui reste à prouver, ils ne partageraient pas l'opinion de leurs compatriotes sur ce sujet. Ils veulent, mais il ne peuvent pas. Là où Sir George a dû temporiser, il n'est pas étrange qu'ils prennent tant de temps. La province d'Ontario domine aujourd'hui, et, il faut bien le dire, c'est d'elle, et cela, à l'heure qu'elle jugera convenable (après les élections locales de l'Ontario, sans doute), que nous obtiendrons l'amnistie. Lorsque ses représentants trouveront qu'ils en ont assez fait pour satisfaire le fanatisme des orangistes, ils se tourneront vers nous et, par mesure de simple bon sens, n'ayant plus de raisons de faire le contraire, il nous donneront ce que nous demandons. Il faut prendre les choses telles qu'elles sont : les ministres bas-canadiens sont impuissants à faire plus.

Ainsi, de part et d'autre, on semble avoir pris à tâche de faire de l'amnistie, question si favorable à notre union, un sujet nouveau de discorde ; on paraît s'être appliqué à gâter une si belle occasion de s'unir. On dit que le pélican déchire lui-même ses chairs pour en nourrir ses petits : hélas ! la nationalité canadienne-française s'ouvre les entrailles de ses propres mains, son sang coule, mais ne féconde pas les générations naissantes, qui ne trouvent dans nos luttes intestines qu'un exemple décourageant et démoralisateur.

Le spectacle que nous offrons en ce moment afflige tous les bons citoyens qui savent s'élever au-dessus des intérêts de parti pour ne considérer que l'intérêt plus élevé de la nationalité. Que l'on soit conservateur ou libéral, on ne peut, si l'on veut être sincère, s'empêcher de gémir sur la position actuelle de notre province, position créée par nos divisions et qu'il serait si facile d'améliorer par notre union. On dirait que nous sommes tous pris de vertige et que nous nous acharnons, comme poussés par la fatalité, à faire naître les sujets de division entre nous, à grossir ceux qui existent, à saisir les occasions de disputes en exagérant leur importance : le gouffre nous fascine. Une vue d'ensemble de la politique canadienne en ce moment, est le spectacle le plus triste et le plus affligeant.

Où est l'homme qui nous ramènera dans les sentiers de la politique traditionnelle d'union ?

Voilà la vraie question. Où est l'homme ?

S'il y avait eu *quelqu'un*, un politique sérieux à la tête de chaque parti, les discussions au sujet de l'amnistie que nous venons de signaler n'auraient jamais eu lieu. Les deux chefs se seraient compris sans se voir, par le seul instinct des esprits larges, et ils auraient imposé silence aux brouillons qui ne savent pas voir au-delà d'une dispute, qui croient le pays perdu s'ils se taisent quand ils ont une injure à dire. Une bonne discipline, une direc-

tion éclairée, voilà ce qui manque aux deux partis. Chacun va à sa guise, chacun fait de sa querelle personnelle une grande affaire, chacun attaque, frappe, ferraille, travaille à part. Aucun plan préconçu, aucune stratégie préparée de longue main ; tout au hasard, tout au jour le jour. On se bat, c'est toute la politique : quant aux conséquences de la bataille, personne n'en sait rien, personne ne les a calculées. Il n'y a pas un homme qui s'impose à tous et imprime à la politique un mouvement uniforme ; tous dirigent, il n'y a pas de direction.

Où sont les vrais chefs ?

OSCAR DUNN.

### RAPATRIEMENT

Le *Courier du Canada*, dont les attaches officielles sont connues, expose en ces termes le projet du cabinet Boucherville pour encourager le rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis :

« Le 24 juin dernier va produire ses fruits. Le gouvernement s'occupe d'agglomérer les colons, de leur accorder les moyens de fonder des paroisses ou des centres qui réunissent toutes les conditions de stabilité et de progrès. Bientôt une visite des endroits propices sera faite. Elle sera dirigée par le futur amonier et par les officiers du gouvernement dont l'intelligence et le dévouement sont à toute épreuve.

« Très-bien ! nous avons foi, pour notre part, dans les efforts réunis de plusieurs colons, qui, sous l'égide et la protection des pouvoirs religieux et civils, unissent leurs efforts pour fonder un établissement. C'est ainsi que l'on créera de nouveaux districts.

« Quand les bases auront été jetées, restera la question des revenus publics. Elle est toute réglée, si l'on adopte l'octroi des lots alternatifs.

« Par exemple : le gouvernement va dépenser \$1,000 pour fonder une paroisse. Les lots donnés valaient avant leur octroi \$1,000. 100 familles s'y établissent. Le gouvernement conserve un lot entre chaque lot donné. Les lots qu'il aura ainsi conservés, cinq ans après l'octroi des autres lots et des \$1,000, seront vendus par le gouvernement à de nouveaux colons et lui rapporteront, s'il le désire, de dix à vingt mille piastres. Car ces nouveaux colons paieront avec plaisir des prix élevés pour se procurer une bonne terre neuve dans une paroisse toute organisée et d'accès facile par de bonnes voies de communication.

« Tout cela est élémentaire. La seule difficulté est de trouver un choix de bonnes familles pour commencer l'établissement. Le 24 juin a résolu la question, et le gouvernement est décidé à en faire profiter le pays. »

### LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-MARIE DUCHARME

La jolie petite ville de Lachine qui forme comme un long cordeau sur la rive nord du St. Laurent, à quelques milles de Montréal, n'avait pas à la fin du dernier siècle l'importance qu'elle a prise depuis quelques années. Elle n'était alors ni le foyer d'un mouvement d'affaires considérable, ni le siège de plusieurs maisons d'éducation, ni le lieu de retraite favori d'un grand nombre de familles au temps de la belle saison. Une modeste chapelle, quelques rares habitations, au milieu desquelles se dessinait la magnifique résidence du gouverneur de la compagnie d'Hudson, — roi absolu, à cette époque, d'un vaste domaine et de milliers de sujets, — tenaient lieu de la belle église, du superbe couvent, des grands établissements industriels, et des jolies résidences coquettement échelonnées sur les bords du fleuve, qui lui donnent aujourd'hui un si agréable aspect.

La plupart des habitants du lieu, en ces temps primitifs.